

Rapporteur : M. BRUMM Richard

M. BRUMM Richard, rapporteur : Il s'agit d'un avis qui est simplement demandé au Conseil municipal relatif au projet d'implantation de l'entreprise Euronews sur le site de la Confluence.

Quelques précisions avant les interventions. Euronews bénéficie d'un prêt participatif de trois Collectivités locales qui sont respectivement la Région, le Grand Lyon et le Département, chacun à hauteur de 600 000 €. Il a été envisagé -et la Ville de Lyon n'est pas directement concernée- qu'au lieu d'un remboursement en numéraire, de prévoir une prise de participation au capital de chacun des trois partenaires des trois Collectivités. Dans le même accord, il a été convenu qu'Euronews déplacerait son siège actuel d'Ecully vers le quartier du Confluent.

Nous sommes appelés, en ce qui nous concerne, à donner un avis et ce, pour deux raisons : la première, c'est ce qui est prévu par les textes relatifs aux Collectivités locales - lorsqu'une Collectivité locale prend une participation dans une société commerciale -, et la seconde c'est que le Conseil d'Etat a un dossier ouvert et qui doit être complété par cet avis.

Puisque je ne connais pas le sens exact des interventions de mes Collègues, je préférerais donner ces précisions avant même les prises de parole.

Mme BOUZERDA Fouziya : Monsieur le Maire, chers Collègues, vous nous proposez d'émettre un avis favorable afin d'appuyer la démarche conjointe du Grand Lyon, du Département du Rhône et de la Région Rhône-Alpes, destinée à faciliter le maintien dans l'agglomération du siège de l'entreprise Euronews actuellement en pleine croissance.

Le Groupe Centristes et Démocrates Pour Lyon votera ce dossier.

En effet, nous sommes heureux que cette chaîne d'information européenne ait pu surmonter ses difficultés passées et puisse, aujourd'hui, envisager un développement de ses structures pour héberger un personnel en forte augmentation.

Le choix du quartier de la Confluence est judicieux, tant pour la chaîne internationale que pour l'image future de ce quartier central de notre agglomération qui peine encore à décoller.

Nous souhaitons, bien évidemment, que soit encouragé le développement de l'accueil d'entreprises et d'institutions internationales au sein de notre ville et de notre agglomération. Nous saluons les efforts faits dans ce sens par l'ADERLY.

Nous considérons que les Collectivités locales concernées doivent accompagner au mieux ce développement selon leurs compétences propres, ce qui a été fait en l'espèce, les conduisant à transformer leur créance en parts sociales. Ce que nous approuvons.

Je vous remercie.

M. ROYER François : Monsieur le Maire, nous approuvons entièrement les termes de cet avis. Si l'agglomération lyonnaise a réussi en 1993 à capter Euronews à sa création, face à des villes comme Valence et Munich, ce n'est pas pour lâcher maintenant cette chaîne internationale.

Depuis son installation à Ecully, elle a fait du chemin avec son multilinguisme (8 langues actuellement, 12 à terme) qui lui a permis, avec 6 millions de téléspectateurs hebdomadaires, de devenir leader en Europe devant les « mastodontes » télévisuels que sont CNN et BBC World.

Euronews, c'est aujourd'hui 400 salariés (dont 80 embauches en 2010). Arrimer cette chaîne à la Confluence est donc un enjeu pour l'emploi. Sur le site des docks, elle formera un véritable pôle média aux côtés du Progrès et des radios d'Espace Groupe et gagnera une meilleure visibilité car encore trop peu de Lyonnais savent qu'Euronews est à Lyon.

L'entrée au capital de la chaîne des Collectivités territoriales, parties prenantes, n'est pas pour nous un tabou et ne pose aucun cas de conscience idéologique, contrairement à certains sur les bancs de cette assemblée.

Nous souhaiterions qu'en contrepartie, Euronews s'associe plus étroitement avec les Collectivités territoriales (il faudrait que chacune d'elles siégent au Conseil d'administration) et s'engage encore plus fortement dans le rayonnement international du territoire lyonnais. Ce doit être gagnant-gagnant.

Avec cette réserve, le Groupe Lyon Divers Droite donne son accord au projet de localisation et à l'entrée au capital des trois Collectivités concernées, dont la nôtre. Nous resterons vigilants.

M. HAVARD Michel : Monsieur le Maire, chers Collègues, tout d'abord pour rappeler qu'Euronews est une chance pour le rayonnement de notre agglomération, chance qu'ont su susciter en 1992, les Présidents des trois Collectivités Grand Lyon, Conseil Régional et Conseil Général d'alors.

Cette chaîne continue son développement et nous considérons que nous devons continuer à l'accompagner.

La Ville de Lyon n'est qu'indirectement concernée puisque nous sommes saisis ce soir uniquement pour avis quant à la localisation de son siège et vous avez précisé les raisons de cet avis qui nous est demandé, question que j'allais vous poser, merci de cette précision.

Sur le principe de la transformation de créance des collectivités au capital, pas de problème. Peut-être un élément que vous avez signalé en Commission, élément absolument essentiel, c'est que dans le pacte d'actionnariat, il est inscrit la conservation du siège à Lyon, ce qui du coup, est un élément important ! Même si on sait très bien qu'en étant actionnaire minoritaire, on n'a pas forcément beaucoup de pouvoir, on a au moins la possibilité d'avoir un droit de regard sur les décisions qui pourraient être prises dans l'avenir.

Sur la localisation, c'est vrai qu'il y a une certaine logique à son installation à Confluence aux côtés d'autres médias comme le Progrès ou Espace group. Mais je ne peux quand même m'empêcher de penser à l'impact sur ce quartier, notamment en termes de transports et de déplacements. La situation est déjà difficile et au fur et à mesure des installations, elle ne va pas aller en se simplifiant si des mesures fortes ne sont pas prises pour en faciliter l'accessibilité.

Voilà ce que je voulais dire et bien entendu, nous voterons cet avis concernant Euronews.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Pour faire court après cette unanimité autour du soutien à Euronews, nous nous félicitons qu'effectivement dans les conditions, il y ait bien le respect de la localisation à Lyon. Nous trouvons l'implantation sur le Confluent tout à fait intéressante et positive. Nous soutiendrons donc cet avis d'intervention pour les trois autres Collectivités.

M. JULIEN-LAFERRIERE Hubert, Conseiller municipal délégué : Que dire de plus, Monsieur le Maire, après une telle unanimité. On pouvait s'interroger il y a 10 ans mais aujourd'hui, le fait qu'Euronews soit vecteur d'image pour la Ville de Lyon n'est plus à démontrer. On pourra toujours dire qu'on peut mieux faire mais je crois que c'est aussi l'objet du futur contrat de partenariat de la chaîne avec les Collectivités pour faire en sorte qu'Euronews soit encore plus vecteur d'image pour nos Collectivités. D'ailleurs, si elle ne l'était pas aujourd'hui, il n'y aurait pas cette compétition pour accueillir Euronews. Il y a peu de temps, on a même eu peur qu'Euronews parte à Bruxelles. C'est bien qu'elle reste à Lyon.

Il y a cette opportunité pour le quartier du Confluent d'accueillir Euronews et ses 700 collaborateurs, ce qui va dynamiser fortement le quartier. Donc avis très favorable pour le Groupe Socialiste.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)